



## Crucifères

### Avertissement No 16 – 21 août 2014

- **État de la situation** : pluies abondantes à certains endroits, quelques journées et nuits fraîches.
- **Mouche du chou** : la ponte est généralement faible.
- **Altises** : présence variable et traitements nécessaires à différents endroits.
- **Chenilles défoliatrices** : présentes dans la majorité des régions, mais les populations demeurent faibles.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : forte présence à certains endroits, dommages observés à des endroits sans historique de la présence de cet insecte.
- **Thrips** : présence faible en général, mais suivi des cultures important, car une migration est possible à la suite du battage des céréales.
- **Pucerons** : augmentation des populations à certains endroits.
- **Limaces** : conditions favorisant l'activité des limaces, activité soutenue dans quelques champs.
- **Maladies** : hernie des crucifères, rhizoctonie, nervation noire, tache bactérienne, mildiou et taches alternariennes.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Les températures ont été quelques fois sous ou près des normales de saison et, en général, elles étaient fraîches pour la plupart des régions. Des épisodes de pluies abondantes, particulièrement le 13 août, ont été observés. Certains champs ont souffert du surplus d'eau là où de grandes quantités se sont accumulées, particulièrement dans les sols argileux où l'eau s'infiltré plus lentement.

## MOUCHE DU CHOU

Des collaborateurs de la Montérégie, de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches nous informent de la présence d'œufs de la mouche du chou. Les quantités demeurent toutefois faibles et les traitements effectués pour les maîtriser se sont généralement avérés efficaces. Par contre, les dommages plus anciens sont maintenant visibles sur des rutabagas. Il faut demeurer vigilant, car la survie des œufs est plus importante lorsque le sol est humide, ou lorsqu'il y a irrigation des crucifères. Pour en connaître davantage sur la mouche du chou, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## ALTISES

Malgré le temps frais et humide, les altises ont été actives dans les régions de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et, dans certains cas, des traitements ont été effectués ou sont en cours. En général, les altises sont bien contrôlées par les traitements déjà effectués. Pour plus d'information au sujet des altises, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

Peu de changement du côté de la **fausse-teigne des crucifères** et de la **piéride du chou** comparativement à la semaine passée. On note leur présence de façon généralisée à travers le Québec et les traitements effectués semblent garder les populations sous contrôle. Par contre, dans certains champs de la région de la Capitale-Nationale, il y a une présence accrue des larves de ces deux lépidoptères et des traitements ont été effectués ou sont en cours. Du côté de la Chaudière-Appalaches, la présence de piéride du chou est en augmentation et nécessite des traitements à quelques endroits. Pour obtenir plus de renseignements sur la fausse-teigne des crucifères et la piéride du chou, consultez l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

Les observations de la fausse-arpenteuse se font plutôt rares. Notons que les traitements sélectionnés contre les fausses-teignes des crucifères et les piérides du chou sont généralement aussi efficaces contre la fausse-arpenteuse du chou. Vous pouvez consulter le [bulletin d'information No 02](#) du 3 juin 2014 « Insecticides et fongicides homologués dans les cultures de crucifères en 2014 » afin de sélectionner un insecticide efficace contre les fausses-teignes des crucifères, les piérides du chou et les fausses-arpenteuses du chou, lorsqu'elles sont présentes simultanément dans vos champs de crucifères. Pour obtenir de l'information au sujet de la fausse-arpenteuse du chou, consultez l'[avertissement No 08](#) du 26 juin 2014.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de la cécidomyie du chou-fleur demeurent variables selon les endroits. On note un nombre de captures importantes dans plusieurs champs du Québec. Ce qui retient l'attention ce sont des dommages causés par la cécidomyie du chou-fleur dans des endroits où il n'y avait pas d'historique de la présence de cet insecte. Il est important de rappeler que toutes les crucifères peuvent être attaquées par la cécidomyie du chou-fleur. De plus, les captures n'ont pas besoin d'être en nombre important pour observer des dommages sur les crucifères.

Plusieurs produits sont homologués pour intervenir contre cet insecte. Consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014 pour plus de renseignements sur la cécidomyie du chou-fleur ainsi que sur la stratégie d'intervention à utiliser contre ce ravageur.

## THRIPS

La présence des thrips est variable. Dans la région de la Capitale-Nationale, on observe une augmentation des populations de thrips et des traitements sont ou seront effectués. On observe aussi des dommages causés par ces insectes sur des plants de choux. Dans les autres régions, la présence de thrips demeure à des niveaux faibles. Le battage des céréales et la récolte de foin se poursuivent, pouvant entraîner la migration des thrips vers vos champs. Ceci, combiné avec la hausse des températures, peut augmenter l'activité des thrips dans vos champs de crucifères. Il est donc important de surveiller attentivement vos cultures afin d'intervenir contre les thrips, et ce, avant qu'ils ne se cachent entre les feuilles de chou et qu'il soit impossible de les atteindre avec les insecticides. Vous trouverez plus d'information sur les thrips dans l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014.

## PUCERONS

On observe une augmentation des populations de pucerons dans les rutabagas des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Dans les autres régions, les traitements déjà effectués semblent avoir bien contrôlé les populations. Protégez bien vos cultures à risques telles que les crucifères asiatiques et les rutabagas. Consultez l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014 pour obtenir de l'information sur les pucerons.

## LIMACES

Le temps humide et frais de la semaine dernière a favorisé l'activité des limaces dans des champs de la Capitale-Nationale où la présence de ce mollusque avait été rapportée. Pour plus d'information au sujet des limaces, consultez l'[avertissement No 15](#) du 14 août 2014.

## MALADIES

Plusieurs maladies sont présentes dans les champs de crucifères, mais demeurent en général stables. C'est le cas de la **hernie des crucifères** ([avertissement No 08](#) du 26 juin 2014) ainsi que de la **rhizoctonie**, de la **nervation noire** et de la **tache bactérienne** ([bulletin d'information No 03](#) du 10 juin 2014) qui sont observées dans plusieurs régions du Québec.

Bien qu'aucun nouveau cas ne nous soit rapporté, le **mildiou** est présent dans plusieurs régions et demeure stable. Par contre, dans la Capitale-Nationale, on rapporte une progression de la maladie dans des champs de brocolis et de rutabagas, sans toutefois causer de dommages importants à ce jour. Vous pouvez obtenir de plus amples détails sur le mildiou en lisant l'[avertissement No 07](#) du 19 juin 2014.

On observe des **taches alternariennes** sur différentes crucifères de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le développement de la maladie est plutôt faible, mais à certains endroits, elle progresse et des traitements sont nécessaires. Consultez l'[avertissement No 12](#) du 24 juillet 2014 afin d'obtenir plus d'information sur ces taches.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Michèle Boudreau, agronome – Coordinatrice – Avertisseuse  
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)  
Téléphone : 450 589-7313, poste 239  
Courriel : [m.boudreau@ciel-cvp.ca](mailto:m.boudreau@ciel-cvp.ca)

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046  
Courriel : [melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – Crucifères – 21 août 2014*